



Photos: Jean-Dominique Rousseau

Quelque temps qu'il fasse en novembre

(R. L.) Alors que la rivière du Sud est encore en eau vive, que le ciel de novembre s'enflamme, que les pluies abondantes doublées d'écarts de température ont installé le brouillard dans la plaine fertile, et que cette petite famille de geais bleus se rassasie avant la froidure, ce dicton est de mise :

«Le mois des brumes (novembre) réchauffe par-devant et refroidit par-derrière».

Marquis Prestige Desjardins

pp. 4-5



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13 décembre 2016.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Fernand Bélanger	259-7347

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec 

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

MARQUIS et CMATV.ca repartent avec les grands honneurs.....	5
Mieux vivre le temps des fêtes.....	6
Communauté et économie: une approche indissociable pour l'atteinte de la cible 15/30.....	7
Rappel de règlement relatif au stationnement.....	8
Encore plus près des chercheurs d'emploi et des entreprises en 2017.....	9
Favoriser l'implication des femmes en politique.....	11
Sont retournés vers le Père.....	12
La prochaine fête de la fidélité est en préparation.....	13
Dîner de Noël de la FADOQ.....	13
Bienvenue à Charles-Édouard; Bienvenue à Élodie.....	14
La période des Fêtes approche.....	14
Parfois l'action se passe sur le banc.....	15
Récit d'une autre époque.....	16-17
Daniel Morin, coopérant au Sénégal.....	18-19
FrancoLièrre: Une école qui bouge.....	20
FrancoLièrre: Les Midis musique.....	20
FrancoLièrre: L'Halloween à l'école La FrancoLièrre.....	20
FrancoLièrre: Activités parascolaires offertes par le Service de garde.....	20
FrancoLièrre: Un festival du livre à La FrancoLièrre.....	21
FrancoLièrre: La fin de la saison du Noir et Or.....	21
L'Info-Loisirs.....	22
Sudoku.....	23
Au fil des jours.....	24
Membership: C'est l'année du 25 ^e !.....	25
L'Écho municipal:.....	10 pages


Un travailleur de rang accompagne désormais les agriculteurs et leur famille

Depuis le début d'octobre, la région de Chaudière-Appalaches dispose du service d'un Travailleur de rang. Le concept de Travailleur de rang est semblable à celui du travailleur de rue. Dans une approche préventive proactive, le Travailleur de rang se promène en milieu rural avec pour cible les agricultrices, les agriculteurs et leur famille, tout en incluant la communauté et le réseau social. Ainsi, il soutient et accompagne ces derniers dans diverses étapes de leur vie parfois plus difficiles.



Ainsi, cela peut signifier un suivi psychosocial par téléphone ou par des rencontres au local de l'organisme dans la région Chaudière-Appalaches, à la ferme, etc. Les personnes pourront contacter Nancy Langevin par téléphone au 450-768-6995 ou par courriel aux adresses suivantes: travailleurderang@hotmail.com ou lise@acfareseaux.qc.ca ou sur Facebook à Nancy Langevin (Travailleur de rang). Il est également possible de visiter le site web de l'organisme au www.acfareseaux.qc.ca.

L'organisme Au Cœur des Familles agricoles (ACFA) situé à Saint-Hyacinthe est l'investigateur de ce projet-pilote. Sa mission est de créer et d'implanter des conditions de vie appropriées et favorables afin de vivre une meilleure santé globale en milieu rural, plus spécifiquement agricole. Merci de partager à vos proches et amis. 📍

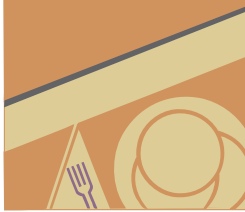


UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes


Tél. Resto: 418-259-7704

L'ARRÊT-STOP, c'est



RÉSERVEZ TÔT NOTRE SALLE
POUR LES FÊTES

OUVERT TOUTS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer



UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép.: 418-259-7515

Cocktail Prestige Desjardins 2016

Lors du Cocktail Prestige Desjardins qui a eu lieu le 18 novembre dernier à Montmagny, deux entreprises magnymontoises ont été honorées. Marquis a obtenu le tant convoité prix Prestige «Contribution au développement économique et régional» décerné par le jury pour son projet Marquis Express tandis que CMATV.ca a mis la main sur le prix du Public pour son apport au dynamisme du milieu.

Forte d'une solide expertise dans toutes les sphères de la production de documents reliés, de la conception jusqu'à l'impression, Marquis a su se démarquer au cours de la dernière année en développant son projet Marquis Express. Grâce à l'entente exclusive qu'elle a conclue avec

SoBook, l'entreprise magnymontoise a pu créer un pont transatlantique facilitant la diffusion de livres canadiens en Europe et ceux d'éditeurs européens sur notre continent. Marquis peut donc désormais imprimer un ouvrage européen écoulé en Amérique en aussi peu qu'un seul exemplaire, le tout dans de très courts délais. Mais pour



Coup de cœur — Optimétal 360

MM. Steve Fortier et Dominique Lizotte d'Optimétal 360 en compagnie du président de la SDÉM, M. Yves Gendreau.



Finaliste Prix Prestige Desjardins — Roy & Bénot (K-Trail)

Les représentants de Roy & Bénot (K-Trail) dont M. Marc Roy avec M. Martin Fournier de la Caisse du Parc régional des Appalaches (2^e à gauche).



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

MARQUIS et CMATV.ca repartent avec les grands honneurs



Finaliste Prix Prestige Desjardins — Atelier Décor Mercier
Les représentants d'Atelier Décor Mercier en compagnie de M. Yves Genest de la Caisse de Montmagny (2^e à droite).



Prix du Public — CMATV.ca
Les représentants de CMATV.ca MM. Alexandre Montminy, Michel Montminy et Raynald Lavoie entourent M. Pierre-Yves Boivin, directeur principal des Relations avec les intervenants pour le CN - Services corporatifs (2^e à gauche).

arriver à imprimer en petites quantités, à la demande, tout en rivalisant avec les prix des grands tirages, le concept de production baptisé « TGV » a aussi été développé.

C'est donc parce qu'elle a osé innover dans un domaine en pleine mutation que Marquis a remporté la plus haute distinction de la soirée. Notons que Atelier Décor Mercier était finaliste dans cette catégorie pour son nouveau service clé en main tout comme Roy & Bénot (K-Trail) pour son passage réussi de fabricant de meubles à producteur de remorques en acier galvanisé.

Prix du Public et prix Coup de cœur -entreprise émergente

La soirée a aussi été l'occasion de couronner l'entreprise qui, après une période de votation d'un mois, a conquis le cœur du public. Pour son souci du développement régional et pour le rayonnement qu'elle offre aux organismes et aux entreprises de notre communauté, c'est l'entreprise médiatique magnymontoise CMATV.ca qui a remporté les honneurs. Parmi les 13 entreprises en lice, le Bistreau

d'éérable de Sainte-Lucie-de-Beauregard et Les Chéris Minis de Montmagny ont respectivement atteint la deuxième et la troisième position.

Durant cette soirée où l'entrepreneuriat et le réseautage étaient à l'honneur, une place de choix a aussi été faite aux entreprises émergentes de la MRC de Montmagny ayant démarré ou changé

de propriétaires au cours des derniers mois. Elles sont une quinzaine à avoir profité de la tribune qui leur était offerte pour faire connaître leur expertise et tisser des liens avec la communauté d'affaires. En nouveauté cette année, un prix Coup de cœur - entreprise émergente a été attribué en direct par les personnes présentes. Ce prix, qui était assorti de 500\$ échangeables dans les commerces de la région offerts par la Société de développement économique de Montmagny (SDÉM), a été remporté par Optimétal 360, une entreprise magnymontoise spécialisée dans la transformation de métal en feuille.

Rappelons que cette soirée de reconnaissance économique était organisée conjointement par la Chambre de commerce de Montmagny, le Comité local de développement de la MRC de Montmagny et la SDÉM, en partenariat avec les trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny. ☺

Source: Émilie Laureneau
Communications régionales
Montmagny



Prix Prestige Desjardins — Marquis

M. Pierre Fréchette (photo ci-haut), vice-président des ventes chez Marquis entouré de M. Martin Fournier de la Caisse du Parc régional des Appalaches, de Mme Christiane Bouillé (photo ci-haut), présidente de la Caisse Desjardins de Montmagny, de M. Christian Fournier de la Caisse de la Rivière du Sud et Berthiers-sur-Mer, ainsi que de M. Yves Genest de la Caisse de Montmagny (photo 1^{re} page).

Mieux vivre le temps des fêtes

Pour les membres de l'entourage d'une personne vivant un trouble de santé mentale, le temps des fêtes peut être un moment fort en émotions.

Voici quelques exemples de ce qu'ils peuvent vivre :

- ◀ Crainte que le changement de routine occasionne une rechute des symptômes chez leur proche;
- ◀ Colère et/ou déception que leur proche refuse de participer aux fêtes familiales;
- ◀ Malaise face aux comportements et/ou propos non appropriés de leur proche lors des rassemblements familiaux;
- ◀ Sentiments d'isolement et d'incompréhension engendrés par les jugements et conseils non avisés des membres de la famille élargie concernant la façon d'aider leur proche;
- ◀ Tristesse de ne pas avoir la fête familiale désirée, etc.

Comme il est difficile de vivre avec ces différentes émotions, voici quelques pistes de solutions pouvant vous aider à mieux vivre cette période :

- ◀ Recentrez-vous sur l'essentiel. Questionnez-vous sur ce qui est important pour votre bien-être et celui de votre proche? Est-il nécessaire d'avoir des décorations de Noël, des échanges de cadeaux ou de participer à toutes les fêtes?
- ◀ Réajustez vos attentes et tenez compte des capacités et limites de votre proche. Par exemple, si vous craignez les débordements familiaux, déterminez préalablement un signal discret que vous pourrez échanger et qui signifiera qu'il est temps de partir.
- ◀ Changez vos traditions. Si vous avez l'habitude de recevoir toute la famille, changez la formule en quelque chose de plus intime ou laissez l'opportunité aux autres de faire leur part.
- ◀ Préparez ce moment de l'année avec votre proche. Discutez de vos attentes et limites mutuelles. S'il refuse de participer aux fêtes familiales, ne le prenez pas personnellement. Souvent, ce sont des moments stressants pour les personnes

ayant un trouble de santé mentale. S'il refuse, c'est qu'il n'est pas prêt.

Pour davantage d'information, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 418 248-0068, par courriel au emilie.rodrique-ancre@globetrotter.net ou à visiter notre site Internet www.lancre.org.

Joyeuses fêtes!

**Source : Émilie Rodrigue, travailleuse sociale
L'Ancre**



**Demandez
une soumission**

Montmagny
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile
418 248-7940
— 1 888 265-7940 —

PROMUTUEL
ASSURANCE


DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA




Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour
drain de
fondation



Ecoflo
Installation septique
ADVANCED
ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération




**Location de
mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges**

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjlb.com

Communauté et économie : une approche indissociable pour l'atteinte de la cible 15/30

Le 3 novembre dernier, la MRC de Montmagny a tenu une première journée de réflexion afin d'identifier des projets innovants à mettre en œuvre pour la réalisation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2014-2019 qui vise à atteindre la cible 15/30. Cette cible consiste à compter 30 000 résidents dans la MRC d'ici 2019, soit 15 000 dans la ville de Montmagny et 15 000 dans les 13 autres municipalités.

Plus de 125 invitations ont été expédiées à divers représentants du milieu, dont des industriels, des commerçants, des immigrants, des élus, des représentants d'organismes, etc. C'est donc plus de 86 personnes qui ont participé à cette journée de réflexion constituée de présentations dynamiques suivies d'échanges et de discussions sous forme de tables rondes.

Plusieurs idées ont émergé de chacune des tables qui permettront à la fois de travailler à l'atteinte de la cible 15/30 de même qu'à rendre la communauté plus accueillante et plus innovante. «L'idée de réunir des personnes provenant de tous les horizons et de toutes les sphères d'activité est en lien avec le thème de la première conférence traitant de l'approche écosystémique de développement. Comme nous partageons de nombreux enjeux liés à l'industrie, au commerce, à l'éducation, à l'environnement, au tourisme de même qu'à la croissance démographique de nos milieux, il nous apparaissait essentiel de travailler ensemble à définir les actions à entreprendre pour la réussite de nos collectivités», d'expliquer la directrice de la MRC de Montmagny, Mme Nancy Labrecque.

L'approche écosystémique de développement

Le modèle de développement selon l'approche écosystémique a été présenté aux participants en début de journée par la firme Dionne et Gagnon, spécialisée en stratégie de développement territorial et en planification stratégique. Il en ressort que le développement économique et le développement de la communauté sont indissociables, et que les démarches à succès sont celles qui s'appuient sur une forte vision locale. Afin de faire face aux enjeux communs, les gouvernements, les ins-



Les participants à la journée de réflexion du 3 novembre dernier ont été mis en contact avec l'approche écosystémique de développement.

titutions, les entreprises et les organismes doivent partager les ressources et les opportunités. L'établissement d'orientations et d'actions collectives et collaboratives devient donc une clé essentielle de réussite.

Miser sur la qualité de vie

Il en ressort également que l'attraction d'investissements n'est plus le principal moteur de développement économique et qu'il est plus que jamais nécessaire d'investir dans les talents, les idées et les infrastructures. Un milieu de vie attrayant («live-work-play») permet d'attirer et de retenir de nouveaux citoyens ou, à l'échelle des entreprises, de nouveaux employés. Développer des services de proximité, faciliter les transports, avoir une offre généreuse et diversifiée en culture et en loisirs, concevoir des aménagements extérieurs qui incitent à bouger et disposer d'une capacité d'accueil en termes d'éducation et de logements sont des éléments qui influencent fortement le choix d'un milieu de vie.

Un plan d'action issu de cette journée sera déposé au début de 2017 à la suite de quoi la MRC formera des comités de réalisation par projet. Une deuxième journée de réflexion et de suivi est prévue au cours de l'année 2017 afin de permettre aux participants de réseauter et de travailler ensemble à la réalisation des projets ciblés.

Source : Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny

Rapport du règlement relatif au stationnement

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'un règlement relatif au stationnement en 1999.

Le directeur général de la Municipalité, Yves Laflamme, tient particulièrement à attirer votre attention sur l'article 6 qui dit ceci:

« En période hivernale, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité. »

Quant à l'article 8, il dit ceci:

« Quiconque contrevient aux articles de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 30\$. »

Donc, soyez avisés et vigilants. Dans le passé, certains n'ont pas apprécié recevoir un billet d'infraction parce qu'ils ne possédaient pas l'information portant sur cette réglementation. Afin d'éviter que pareilles situations ne se reproduisent, M. Laflamme tenait à vous la rappeler.

Source: Yves Laflamme, dir. gén.

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
 ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec) G5V 3R8
 Tél. : 418 248-7970
 Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com



153, boul. Blais Est (route 132)
 Berthier-sur-Mer
 418-259-7102
www.massotheapiechantal.com

Clinique de soins musculaires

OFFREZ LUI UN MASSAGE DE DÉTENTE POUR NOËL

Et moi, je lui offre 30 min. de massage aux pierres chaudes (valeur de 30\$)*

*Certificats cadeaux disponibles jusqu'au 23 décembre 2016. Le massage aux pierres chaudes sera donné durant la même session que le massage de détente.

Chantal Cloutier



MS²
 Contrôle...

Jean Morin
 Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
 Montmagny (Québec)
 G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
 Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



INNOVATOIT
 UN TOIT DURABLE - UN SERVICE IMPECCABLE



- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM

Encore plus près des chercheurs d'emploi et des entreprises en 2017

Le Centre d'aide et de recherche d'emploi (C.A.R.E.) Montmagny-L'Islet tenait hier soir son assemblée générale annuelle à Montmagny. En présence de nombreux administrateurs, employés, partenaires et utilisateurs des services, l'organisme a dévoilé ses objectifs pour l'année 2017-2018 et ses résultats pour l'année qui se termine.

Le président du conseil d'administration, M. Kevin Blais, place au cœur des priorités du C.A.R.E. le repositionnement de l'organisme afin de mieux faire connaître ses nombreux services auprès des chercheurs d'emploi. De plus, il vise l'augmentation du nombre d'interventions en entreprise, grâce à un accompagnement en gestion des ressources humaines. Pour M. Blais, « Après 15 ans d'existence, le C.A.R.E. est à un tournant. Quoique performant dans ses résultats avec un taux de placement moyen de plus de 90% pour l'ensemble de ses services, l'organisme gagne à être davantage connu auprès des chercheurs d'emploi et des entreprises de Montmagny-L'Islet. Pour ce faire, une réflexion stratégique est nécessaire. Le travail est déjà amorcé en ce sens et des actions tangibles seront déployées d'ici quelques mois. »

Les chiffres de l'année 2015-2016 témoignent quant à eux d'une bonne stabilité sur le marché de l'emploi et au sein même de l'organisation. En voici quelques-uns : 661 clients ont été aidés dans leurs démarches de recherche d'emploi et plus de 500 C.V. ont été créés ou bonifiés. Aussi, le C.A.R.E. a sillonné les routes du Québec en participant à 6 événements en lien avec l'emploi et collaboré avec 94 entreprises, en plus de coordonner et animer 10 rencontres de la Table des RH, auprès de 24 entreprises de la région.

À la suite de l'AGA de jeudi, les administrateurs du C.A.R.E. pour l'année 2017-2018 sont les suivants : M. Kéven Blais, président, Mme Christine Blanchet, vice-présidente, et les administrateurs Mme Caroline Beaudet, M. Hugo Trépanier, Mme Geneviève Mailhot dont deux nouveaux membres: Geneviève Paris, de Paber Aluminium et Mireille Laflamme, du Centre d'études collégiales de Montmagny. Le C.A.R.E. tient également à remercier les deux administrateurs qui terminent leur mandat : Mme Martine Leullier et M. André Faucher.

À propos du C.A.R.E.

Rappelons que le Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet (C.A.R.E.) a pour mission d'appuyer toute personne adulte dans sa démarche d'emploi afin de lui permettre d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. De plus, l'organisme à but non lucratif favorise l'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des entreprises et les compétences des travailleurs sur le territoire. ☉

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux Me T. Blais Me Boillard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

Lajoie c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

**Nos Meilleurs Voeux
de la Saison
et Bonne Année !**

**GHISLAIN
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071

GFL

**GARAGE FERNAND LANGLOIS
ET FILS** 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

- ◆ Pare-brise
- ◆ Expert collision automobile
- ◆ Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

Service de réparation JP

Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

**ABA
CONSTRUCTION**

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Unimat

La Coop
Rivière-du-Sud

**Joyeuses Fêtes
à tous !**

**FAITES-LEUR PLAISIR...
LAISSEZ-LES CHOISIR!**

Chèque-cadeau

St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Favoriser l'implication des femmes en politique

Moins d'un an avant le déclenchement des élections municipales, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) annonce qu'il tiendra une session SimulACTIONS à l'hôtel de ville de Montmagny pour démystifier le fonctionnement d'un conseil municipal et le rôle des élus, dans le but avoué d'inciter les femmes à s'impliquer en politique municipale. Les 16, 17 et 18 février prochains, les femmes de tous âges, de tous milieux, de tous horizons politiques et de toutes les régions qui désirent se porter candidates aux élections municipales 2017 sont donc invitées à s'inscrire dès maintenant.

SimulACTIONS est un projet novateur des plus concrets. Conçu par Gaëtane Corriveau, politologue et formatrice au GFPD, SimulACTIONS a remporté le Prix égalité 2015 du Secrétariat à la condition féminine dans la catégorie Pouvoir et régions. Le projet consiste à simuler in situ, en recourant au jeu de rôles, une séance de conseil municipal et un comité plénier qui sont précédés de cours théoriques, de conférences et de témoignages. Soulignons qu'une fois complétée, la formation mène à une attestation d'unité de formation continue.

«À Montmagny, la moitié des Services municipaux sont dirigés par des femmes. Ce n'est toutefois pas le cas au sein du conseil municipal qui est entièrement composé d'hommes. J'encourage donc les femmes qui ont un intérêt à faire le saut en politique municipale à profiter de cette belle opportunité qu'est SimulACTIONS. Qui sait, peut-être que cette formation leur donnera la confiance nécessaire pour oser se présenter, ce qui permettrait d'assurer une meilleure représentativité de nos citoyennes et de nos citoyens», de confier le maire de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers.

Les intéressées ont jusqu'au jeudi 26 janvier 2017 pour transmettre leur formulaire d'inscription dûment rempli et acquitter les frais de 75 \$. Pour ce faire, il suffit de se rendre au ville.montmagny.qc.ca/simulations.

Pour avoir plus d'information sur SimulACTIONS, il faut visiter le site Internet gfpd.ca, écrire à gcorriveau@gfpd.ca ou composer le 418 658-8810, poste 26.

Source: **Émilie Laurendeau**
Communications régionales Montmagny



Joyeux temps des fêtes

Pour le temps des fêtes

Certificat cadeau à offrir Soins du visage et produits de traitement Dr. Renaud pour vous

Esthétique Geneviève Paquet vous offre:

- Soins du visage
- Soins de dos
- Beauté des mains et des pieds
- Pose d'ongles
- Électrolyse et épilation à la cire
- Maquillage

Il me fait plaisir de répondre à vos besoins contactez-moi.

Esthétique
Geneviève Paquet
418-234-0221 gege_laproee@hotmail.com

FP

FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

Sont retournés vers le Père...

Monsieur Marcel Blais décédé le 26 octobre 2016 à l'âge de 89



ans et 10 mois à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de dame Rolande Roy et fils de feu monsieur Alphonse Blais et de feu dame Marie-Jeanne Jolivet. Il demeurait à Montmagny et autrefois à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil outre

son épouse Rolande, ses enfants : Yves (Odette Beaumont), Aline (feu Lucien Chamberland, Daniel Blais et son fils Francis Blais), Francine (René Laflamme), Jacinthe (François Marois), Brigitte (Marc Talbot et ses enfants; Amélie et Mathieu Talbot), Sonia (Yves Hurens et sa fille Ann-Fréderyke Hurens), ses petits-enfants: Sylvain Blais (Nathalie Fontaine), Caroline Blais (Jonathan Fortier), Karine Chamberland (Sébastien Morneau), Maud Chamberland (Jérôme Coulombe), Mélanie Laflamme (Étienne St-Onge), Michel Laflamme (Stéphanie Bernier), ses arrière-petits-enfants : Charles Blais, Naïla Morneau, Marguerite Laflamme, et un petit ange à venir. Ses frères et sœurs : feu Madeleine (feu Paul Fiset), Marie-Berthe (feu Henri Dumas), feu Emma (feu Maurice Blais), feu Roland (feu Charlotte Picard), feu Louis (feu Jeanette Noël), Marie-Claire (feu Richard Chouinard), Paul (feu Rita Bélanger), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roy, de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 12 novembre en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. ☪

Madame Christiane Gagnon décédée le 12 novembre 2016 à sa résidence, à Brossard, entourée de l'amour de



tous les siens. Elle était la conjointe bien-aimée d'au-delà de 40 ans de monsieur Claude Lamonde et fille de feu monsieur Claude Gagnon et de feu dame Rose-Alma Lajoie. Outre son conjoint, elle laisse ses deux garçons qu'elle a toujours protégés, Félix et sa conjointe Astrid Ellefsen, ainsi qu'Hubert et

sa conjointe Geneviève Leduc et leur petit-fils Arnaud. Ses soeurs et son frère; Céline (Robert Poiré), Monique (Charles Smith), Jean-Claude et Myriam, des oncles et tantes de la famille Lajoie. De la famille Lamonde, ses beaux-parents Irène et Gonzague, ses beaux-frères et belles-soeurs, Jean-Marc (France Gauthier), Marianne (Richard Boulet), France (Alcide Cantin), Germain (Marie-Andrée Poliquin), Serge Mercier (feu Fernande Lamonde), Bernard (Christine Trouvé), des oncles et tantes, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Une cérémonie hommage a suivi le samedi 19 novembre au salon funéraire de Saint-François. ☪

à un poil près

Tonte et toilettage
253, chemin St-François Est
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

(418) 259-2732

ÇA ME « COUPE »

MON SAMEDI
APRÈS-MIDI!

Nos samedis après-midis,
sont maintenant réservés
aux coupes de griffes.
(chats, chiens, lapins...)

Sur réservation



Recyclage de voiture

Argo

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Auto PLACE
MAINTIEN RÉPARATION

EMBALLAGES

LM

PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



La prochaine fête de la fidélité est en préparation

Veillez prendre note que la prochaine fête de la fidélité réunissant les jubilaires des paroisses de Saint-François, Saint-Pierre et Berthier-sur-Mer se tiendra le dimanche 11 juin prochain en l'église de Saint-Pierre. L'heure de la célébration sera connue plus tard. Nous vous en tiendrons informés dès qu'elle sera connue.

Pour information à Saint-François: Nicole Gendron au 418-259-2213 et Denise Lamontagne au 418-259-7277

Source: Francis Lemieux, agent de pastoral
Unité pastorale Montmagny-Nord



**Forage J. & R.
Cloutier inc.**

R.B.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Dîner de Noël de la FADOQ

Le club FADOQ Saint-François tiendra son dîner des fêtes le mercredi 14 décembre à 11 heures au Resto L'Arrêt-Stop. Les participants doivent réserver avant le 12 décembre en composant le 418-259-7866 ou le 418-259-2023.

Joyeuses Fêtes à tous nos membres.

Source: Lorraine Lamonde
Club FADOQ Saint-François

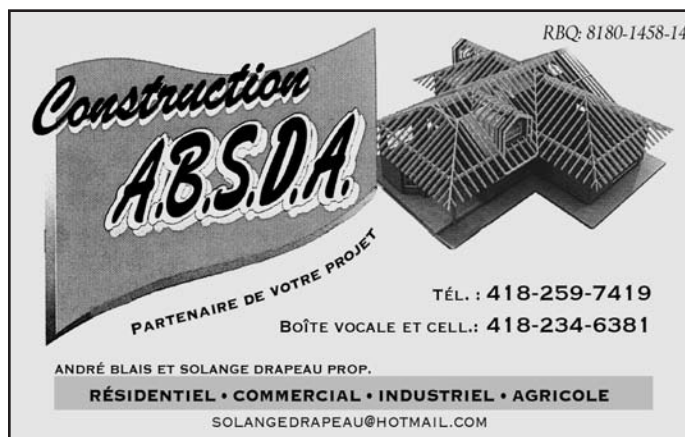


GARAGESERVICES
Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité VOLKS
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800



Construction
A.B.S.D.A.

PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL. : 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE
SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

RBQ: 8180-1458-14



SAQ
AGENCE



BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE



**ESSENCE
DIESEL D'HIVER**



Servi *express*

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures

Mireille et Luc
pour vous servir

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François



ZONE BONBONS

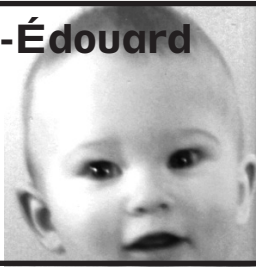
Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les petits plaisirs
- Cidrie La Pomme du St-Laurent

Ici à votre dépanneur

Bienvenue à Charles-Édouard

Il est né le 8 mai 2016, fils de Éli-sabeth Gaudreau et Gilbert Morin. Bap-tisée le 13 novembre 2016 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Dominic Morin et Geneviève Picard ☉



Bienvenue à Élodie

Elle est née le 28 juin 2016, fille de Sandra Doyon et Jean-François Gosselin. Baptisée le 13 novembre 2016 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Hugo Roy et Jaimie McKinney. ☉



La période des Fêtes approche...

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble. Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année, à leur dramatique solitude!

Pour toutes ces personnes, de bienveillant(e)s écoutant(e)s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de Tel-Écoute du Littoral, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels: du lundi au vendredi, de 18h à 3h du matin; les samedi et dimanche, de midi à 3h du matin.

Alors, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de parler ou de se sentir moins seules. Notre service est confidentiel.

Pour Montmagny et sa région, composez le 1 877 559-4095 (sans frais). ☉

LES FONDATIONS

9191-4333 Québec Inc. RUC 8355-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DE LA MRC DE MONTMAGNY

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est une entreprise à dimension humaine offrant des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie, d'accompagnement, de répit et de soins d'hygiène à toute la population de la MRC de Montmagny.

Nous sommes présentement à la recherche de personnes intéressées au poste de:

Intervenant(e) à domicile

Bienvenue aux jeunes retraité(e)s!

L'intervenant(e) à domicile dispense des services d'entretien ménager, de préparation de repas, de buanderie et d'accompagnement.

QUALITÉS RECHERCHÉES:

- Discret, autonome, dynamique, bon jugement et une attitude positive.

EXIGENCES REQUISES:

- Les candidats doivent posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne forme physique et aimer faire de l'entretien ménager.

Veillez nous faire parvenir votre candidature dès maintenant

Par courriel: adjointe@coopdsd.com, par télécopieur au 418 248-4262

par la poste ou en personne

Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny
7, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6

RONDE DE SÉCURITÉ

(Anciennement «Vérification avant le départ»)

EN VIGUEUR LE 20 NOVEMBRE 2016

Credo vous offre ces nouveaux formulaires obligatoires au format qui vous convient le mieux :

■ En livret ■ En cello ■ En version personnalisée

Les Impressions Credo inc.

1010, rue Renault, Lévis (Québec) G6Z 2Y8

T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

info@impressionscredo.ca

www.impressionscredo.ca

Si vous faites partie de ces corps de métier, ou un corps de métier connexe, vous devrez respecter le nouveau règlement en vigueur dès le 20 novembre prochain.

- Camions lourds (tracteurs routiers)
- Ambulance
- Bétonnière
- Camion-citerne
- Camion de pompier
- Déneigeuse
- Camion porteur
- Remorque
- Semi-remorque
- Véhicule d'intervention d'urgence
- Etc.

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com



Parfois l'action se passe sur le banc

(R.I) Si la foule n'en avait que pour ses favoris au match Canadien-Wings le 12 novembre dernier au Centre Bell, il y avait quelques irréductibles qui avaient fait la route Saint-François Montréal-Saint-François que pour une seule raison : Dave Noël-Bernier. Sa mère, Jocelyne Noël, accompagnée de son conjoint Mario Marcoux, n'aurait pas manqué la présence de son fils au Centre Bell. Si le couple a pu le rencontrer à l'hôtel avant le match, la photo ci-haut le montre arrivant dans l'enceinte du Centre Bell, gracieuseté de Nicolas Garant qui assistait au match. Rappelons que Dave Noël-Bernier est depuis 2015 sur l'équipe d'adjoints à l'entraîneur-chef, Jeff Blashill. Et pour les amateurs de hockey, les Wings se sont effacés devant le Canadien par la marque de 5-0. La prochaine visite à Montréal : le 21 mars 2017, alors qu'ils seront les visiteurs. 📍



Alain Laliberté

Tél. : 418 **884-3407**

Télec. : 418 884-2404

lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



Benoit Lévesque
Directeur général des ventes

Simon Boulet
Conseiller aux ventes

BIENVENUE dans la famille Fréchette Ford!

FRÉCHETTE



195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 • www.frechetteford.com

Récit d'une autre époque

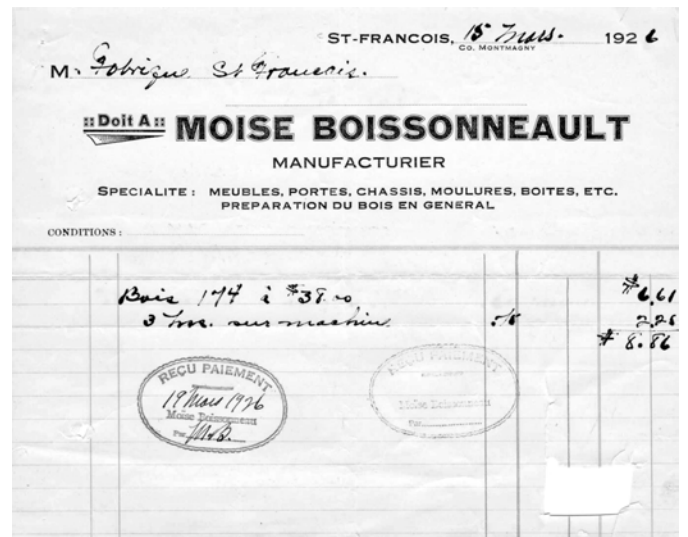
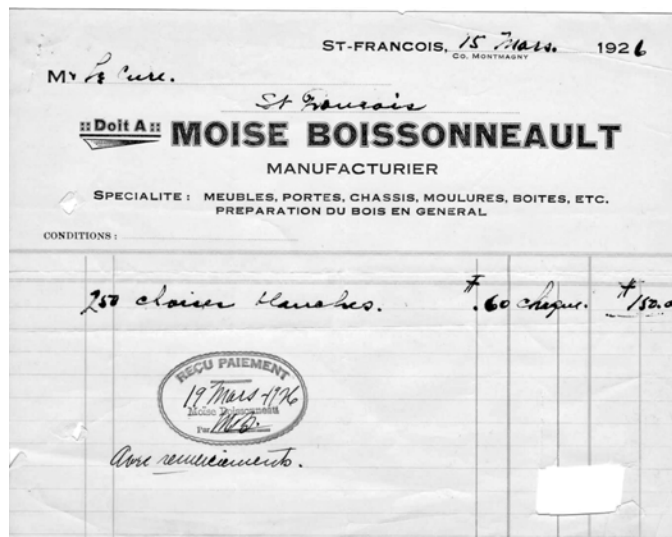
Moïse Boissonneault,

✍ par Léonard Lemieux

Au risque de me faire tarabuster, voire vilipender par les puristes inconditionnels de notre langue française, j'oserai vous avouer que, pour nous les jeunots du coin, les bâtisses élevée sur le lot #23, côté nord-est de l'actuel Chemin St-François et aujourd'hui terrain vacant, ont toujours été identifiés comme la « shop » et la « shed » à Moïse. La fabrique et la remise constituaient un ensemble en forme de «U» dont l'étendue pourrait s'apparenter à la notion de petit complexe industriel pour l'époque. L'édifice principal, la « shop » pour ne pas la nommer, comptait deux niveaux; la préparation des pièces des meubles tout comme l'assemblage se faisait au premier tandis que l'étage supérieur servait au vernissage et à l'entreposage. Dès qu'on franchissait la porte, il y avait cette impressionnante scie à ruban où seul le maître de céans s'appliquait, gabarit en mains, à découper berceaux, dossiers, barreaux et toutes les composantes des chaises à livrer.

Nous faisons toujours un grand détour pour éviter cette machine stridente que le propriétaire ne maniait qu'en se protégeant les yeux avec des lunettes d'aviateur; à partir de là, nous nous sentions en sécurité d'autant plus que notre mère Jeannette et son frère, oncle Léo, procédaient au sablage des pièces qui s'empilaient au sortir du découpage. Sous le long ruban rosé du papier rugueux, une fine poussière de bois franc aussi douce au toucher que de la poudre pour bébés s'accumulait en cône, poussière que l'on répandait partout en surchargeant nos camions jouets. Tous les outils étaient disponibles et Dieu seul sait combien de clous à finir nous avons éparpillés dans les copeaux, combien de boules de mastic nous ont servi de pâte à modeler. En empruntant le grand escalier, nous arrivions dans la salle de vernissage dont les murs suintaient de coulisses luisantes que nous prenions plaisir à crever comme on le fait avec les bulles de gomme

Au cours de recherches dans les archives de la Fabrique, M. Jacques Boulet a découvert ces deux exemplaires de factures pour échange de biens et services entre Moïse Boissonneault et la Fabrique. Les documents portent la date du 15 mars 1926 et pour cette raison, ils rappellent une étape historique de la paroisse. Dans Chronique de St-François, les auteurs Bonneau et Lamonde font mention, pour la dite année 1926, du fait suivant: «Bientôt des changements importants sont effectués à cette vieille bâtisse (le vieux presbytère): on lui enlève tout ce qu'elle a de cloisons à l'intérieur... Un monsieur St-Pierre, de Québec, vient y peindre une toile qui sert de rideau de scène; on achète des chaises pour les spectateurs et les beaux jours de la salle publique agrandie et modernisée sont lancés.» Le curé à l'origine de la salle paroissiale était monsieur Léon Vien et les chaises achetées venaient de vous savez qui maintenant. ✍



industriel aux multiples talents

— Dernier d'une série de 3 textes

sur l'écorce des sapins baumiers. À l'intérieur, pour aller à la réserve de bois, il nous fallait traverser un long corridor où somnolaient des engins dont les engrenages représentaient pour nous un enchevêtrement monstrueux; je n'ai jamais vu une de ces bêtes mécaniques en mouvement et encore maintenant, je m'interroge sur leur utilité. Peut-être avaient-elles un lien avec l'éolienne à palmes qui tournoyait dans le vent comme on en voit obligatoirement dans tous les westerns qui se respectent? Si je m'en souviens de ce sapristi de moulin à vent! Moïse n'était pas reconnu comme farceur ou boute-en-train mais un jour où le vent faisait des siennes, il m'envoya quérir auprès de ma mère «la corde pour faire virer le vent de bord». À la réaction de ma mère, j'ai vite mesuré l'ampleur de ma crédulité et ressentis un vif déplaisir d'avoir été ainsi mené en bateau.

À la lecture de ce qui va suivre, on comprendra aisément pourquoi je n'ai pu lui tenir bien longtemps rigueur de cette facétie. Quand sa sœur Judith venait lui rendre visite, c'était jour de fête pour toute la famille. Les deux avaient un penchant épicurien marqué pour le lièvre et la perdrix apprêtés aux lardons dans un de ces chaudrons de fonte #5 que se disputent les collectionneurs d'antiquités. Le repas prenait fin avec une tasse de thé vert dit thé Japon. C'était alors l'occasion de fouiner dans la maison, véritable caverne d'Ali Baba. La partie ouest de la résidence qui n'était pas habitée avait été convertie en musée de sciences naturelles; au plafond surélevé étaient suspendus voiliers de bernaches, d'oies des neiges et de canards naturalisés, tout autour de la pièce, sur des corniches en saillie, chouettes, balbuzards, faucons et grands-ducs nous lorgnaient de leurs yeux vitreux tandis qu'à portée de nos doigts curieux défilaient renards roux, martres, visons, écureuils et belettes figés sur leurs socles de bois. L'autre grand centre d'intérêt était le vaste bureau de Moïse, pièce que ma mère qualifiait de capharnaüm tant le désordre y régnait mais de façon organisée. Moïse était non seulement taxidermiste, très habile par ailleurs, mais il conservait dans de magnifiques tiroirs de bois luisant une pléiade de papillons, de scarabées et d'autres insectes que je nommais globalement des « bibittes » au grand désespoir de notre voisin entomolo-

giste. Mon émerveillement montait d'un cran quand il ouvrait un de ses albums de timbres pour y ajouter une dernière acquisition; pince à cils et gants en mains, il glissait délicatement la pièce dentelée sous un papier de soie transparent et l'ajustait avec minutie, tout comme un chirurgien. Chasseur un peu guindé et grand amateur de gibier, il possédait une collection d'armes bien rangées dans une armoire vitrée ornée de volutes et de feuilles de vigne ciselées, une beauté pour l'œil et le toucher. Je me permets d'avancer qu'il était investi d'une forme d'autorité légale car il lui arrivait de se laisser voir avec une ceinture portant étui de cuir et révolver. Dans tous les cas, une chose est certaine: les soirs d'élections, il assumait, bien armé de ce révolver, la sécurité des boîtes de scrutin qu'on transportait par taxi à Montmagny.

S'il eût vécu plus longtemps, j'aurais pu vous raconter bien d'autres anecdotes liées à ce personnage, mais il est décédé en 1953 alors que je n'avais pas encore douze ans. Quant aux causes de sa mort, le bruit a couru qu'il s'était blessé en prêtant un coup de main aux gens qui essayaient de redresser un « snow » Bombardier, propriété de M. Ernest Lavoie, enlisé dans un banc de neige en plein Quatre-Chemins. Je ne sais rien de ce qui est advenu de ces trésors dont je vous ai parlé exception faite de sa valise de collégien qui veille au pied de mon lit. ☺

6, RUE ST-JEAN-BAPTISTE EST, BUREAU 101 MONTMAGNY, QUÉBEC G5V 3J7

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA

1-855-881-9876



Les formulaires en boîte. 1

Au moment où vous lirez ces lignes, Daniel Morin est de retour chez lui à Saint-François. Avec un léger décalage, prenez plaisir à savourer son dernier texte en provenance du Sénégal.

Bonjour tout le monde,

Mon périple dans la Vallée du fleuve Sénégal s'achève, je quitterai Ross-Béthio le 16 novembre et je rentrerai au Québec le 28 novembre après avoir visité mes amis en Casamance.

Les dernières semaines ont été particulièrement intenses : j'ai donné une formation à 388 producteurs et productrices de riz répartis dans 202 groupements et 13 villages, à raison d'un village par jour. La formation portait sur de nouveaux formulaires servant au suivi des remboursements de crédit contracté pour la production du riz. La réception a été très bonne, plusieurs producteurs m'ont dit qu'ils attendaient pareils outils de travail.

Plusieurs ont aussi souhaité qu'un suivi de la formation soit fait pour les appuyer dans la maîtrise

des formulaires et pour noter de possibles améliorations à y apporter. Je pourrais donc revenir pour faire ce suivi au début de 2017, soit au moment de la récolte du riz actuellement dans les rizières. C'est à suivre et ça adoucit ma séparation avec les gens avec qui j'ai aimé vivre et travailler depuis un an ; ça rend encore plus humaine l'aide humanitaire !

Si vous souhaitez un jour faire de la coopération ou connaissez quelqu'un qui aimerait en faire, je me permets de faire ici un petit résumé de mon expérience professionnelle. Comme coopérant à long terme avec un mandat relativement ouvert, j'ai pendant les premiers mois surtout observé les différentes problématiques rencontrées par les producteurs, leurs unions et leur fédération, la FPA. En même temps, j'appuyais au jour le jour l'équipe du bureau à partir de ma propre expérience. C'est

Cours de coopération 101

.....

Daniel Morin

M. Morin est diplômé en agriculture de l'Université Laval et membre de l'Ordre des agronomes du Québec. Habile vulgarisateur, il cumule 30 ans d'expérience dans le développement et la gestion de programmes d'assurances agricoles et de protection du revenu. Il a participé à un projet de développement international de l'Organisation mondiale du commerce au Cameroun à titre de conseiller commercial et il a enseigné la gestion agricole au Sénégal. Il a préparé et diffusé des sessions de formation s'adressant, entre autres, à des délégations étrangères invitées par Développement international Desjardins. M. Morin a supervisé une équipe de six professionnels responsables de l'administration et de la vulgarisation des divers programmes d'assurances agricoles et de protection du revenu à La Financière agricole du Québec avant de prendre sa retraite. Il est actuellement coopérant volontaire au Sénégal.

coopérant au Sénégal

.....



Les formulaires en route. 2



Les formulaires à l'heure du numérique. 3



Les formulaires qui font des heureux. 4



La remise du Formulaire de satisfaction. 5

cette expérience et mes habiletés personnelles qui m'ont permis de me concentrer sur les formulaires. La patience et l'humilité sont requises, surtout pendant les premiers mois, car un sentiment d'inutilité ou

même d'incompétence peut s'installer. Voilà pour mon petit cours de Coopération 101 !

Merci de m'avoir suivi durant ces douze derniers mois et pour vos encouragements à poursuivre ma correspondance. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, un Joyeux Noël et une Bonne Année 2017. ☺

L'Écho de Saint-François remercie Daniel Morin pour la générosité d'avoir partagé son expérience de coopérant volontaire avec les lecteurs.




Assemblée Nationale
 QUÉBEC

Norbert Morin
 Député Côte-du-Sud
 418 234-1893
 1 866 774-1893
 nmorin-cds@assnat.qc.ca

L'Halloween à l'école La Francolière

par Thomas Théberge et Sarah-Maude Jean



Le 31 octobre, nous avons souligné l'Halloween à notre école. En après midi, tout le monde était déguisé. Des activités étaient organisées. À 13h, au télévoix, Thomas St-Pierre et Danahey Guimont-Chrétien nous ont raconté une histoire d'une sorcière. Celle-ci a invité tous les élèves à un grand bal à 14h 30. Pour pouvoir y aller, il fallait obtenir des laissez-passer en faisant des jeux, par exemple, décorer des citrouilles, délivrer une sorcière et danser sur les vampires. Une fois rendus au grand bal, il faisait sombre et une machine dégageait de la vapeur. La musique nous permettait de danser. Nous avons dégusté des petits gâteaux bien décorés pour l'occasion. Une chose est certaine, tout le monde a trouvé ce moment agréable. ☺

Activités parascolaires offertes par le Service de garde

par Alice Fiset et Léanne Picard



Cette année, des activités parascolaires sont offertes par les éducatrices du service de garde. Les élèves intéressés s'inscrivent et y participent du 7 novembre au 16 décembre. Tout d'abord, le lundi après l'école, il y a des ateliers de cuisine. Le mardi, après les cours, les étudiants de 3^e à 6^e année peuvent s'initier au «cross Fit». Le «cross Fit» est une méthode d'entraînement physique dont l'objectif est de développer simultanément dix qualités : l'agilité, l'équilibre, la résistance, la coordination, la vitesse, la puissance, la précision, la force, l'endurance cardiovasculaire et la flexibilité. Le mercredi, toujours après l'école, une activité de création d'accessoires de mode est possible pour les élèves de 2^e à 6^e année. Le jeudi midi, il y a une préparation d'un spectacle de contes de Noël pour les jeunes de maternelle et 1^{re} année. Ils présenteront leur spectacle aux élèves du service de garde. Les élèves peuvent aussi s'inscrire à Science en folie le jeudi soir. Ils réalisent des expériences amusantes. Voilà comme vous pouvez le constater, à notre école, ça bouge! ☺



Une école qui bouge

Les Midis musique

par Alice Fiset et Léanne Picard

Cette année, monsieur Jean-Philippe Khazoom, notre professeur de musique a décidé de participer au concert Musique et Passion. Ce dernier aura lieu samedi le 3 décembre en soirée à l'église St-Mathieu de Montmagny. Les élèves chanteront des chants de Noël accompagnés par l'orchestre à vent du NCSM Montcalm. Plusieurs élèves des écoles primaires de la commission scolaire

participeront à ce grand rassemblement. Durant tout le mois de novembre, les élèves inscrits répéteront les différents chants de Noël. Ce sera certainement une expérience inoubliable. Bienvenue à tous! ☺



La fin de la saison du Noir et Or

Un parcours sans faute à la demi-saison

par Juliette Blais et Darick Guimont-Boulet



Cet automne, le Noir et Or a joué deux parties, soit le 14 et le 28 octobre. Le 14 octobre, l'équipe a gagné contre St-Damien 48-0. Puis, contre St-Raphaël, le 28 octobre, elle a remporté la partie 14-6. Merci à nos cheerleaders et nos spectateurs qui supportent l'équipe. La saison est déjà terminée et elle recommencera au printemps. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés. Un merci spécial aux entraîneurs qui font un travail remarquable, Patrice Dubois, Steve St-Pierre, Guillaume Fournier et François Morin. Nous sommes fiers de notre équipe. 🍀

Un festival du livre à La Francolière

par Benjamin Émond et Laurence Buteau

Le 20 et 21 octobre, à l'école la Francolière, il y a eu un festival du livre. Celui-ci était situé dans la classe de musique et d'anglais. Tous les élèves ont visité l'exposition de livres. Ils ont trouvé ce moment vraiment plaisant et amusant. Les parents pouvaient y aller le jeudi soir et le vendredi matin. Il y avait des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des livres avec des activités et même des livres en anglais. Plusieurs enfants ont participé à un concours de dessins pour gagner un prix. Cette fameuse surprise était un livre de leur choix. Les gagnants sont Darick Guimont-Boulet, Aurélie Fiset, Florence Picard, Marguerite Montminy, Édouard Goupil et Zachary Boissonneault. Merci aux enseignantes, Valérie Thibault et Vicky Leblanc pour l'organisation de cet événement. 🍀



Les gagnants du concours de dessin qui ont remporté un livre de leur choix: Aurélie Fiset, Marguerite Montminy, Zachary Boissonneault, Édouard Goupil, Darick Guimont-Boulet et Florence Picard.



LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

PANIERIERS DE NOËL

Vous avez de la difficulté à joindre les deux bouts? Vous traversez une période plus difficile financièrement? Il nous fera plaisir de vous offrir des denrées pour Noël. Sachant comment la demande d'aide peut être difficile, il nous importe que toutes les demandes demeurent **confidentielles**.
Demandez votre panier de Noël avant le 2 décembre.

Gilberte Crevier : 418-259-2287

Marie-Eve Richard : 418-259-7228 # 202

Pour offrir des denrées non périssables, déposer-les dans les boîtes aux différents points de chute. Les dons en argent sont également acceptés.



Atelier Les gourmands

Bûche de Noël

Confectionnez votre bûche de Noël!
Choix de garniture aux fraises ou aux cerises.

Ouvert à tous (jeunes et adultes)
(les moins de 8 ans devront être accompagnés)

QUAND? Samedi le 10 décembre 2016 à 13 hres

OÙ? Centre des loisirs (section bar)

COÛT? 12\$ personnes (une partie des profits sera versée à la maison des jeunes)

Réservez auprès de Sandra Proulx au 418-259-7253
20 places disponibles



CUISINE COLLECTIVE LE SOIR

INSCRIVEZ-VOUS, C'EST SANS FRAIS!

Le groupe de jour a débuté le 23 novembre!

GROUPE DE SOIR

6 places disponibles

1 fois/mois de 17 h à 21 h



ENTREPRISES

WWW.STFRANCOIS.CA



Sudoku

			8		5		7	
3								
	9			4		6		
1							8	2
				9				
7	6							3
		5		6			1	
								9
	4		2		7			

Difficile

5	6	8	4	9	2	1	3	7
7	4	3	6	1	5	9	2	8
1	9	2	7	3	8	6	5	4
9	3	5	8	2	4	7	1	6
2	1	4	3	6	7	8	9	5
8	7	6	1	5	9	3	4	2
4	5	1	9	7	6	2	8	3
6	8	9	2	4	3	5	7	1
3	2	7	5	8	1	4	6	9

Solution_nov 16



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

2016 décembre

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

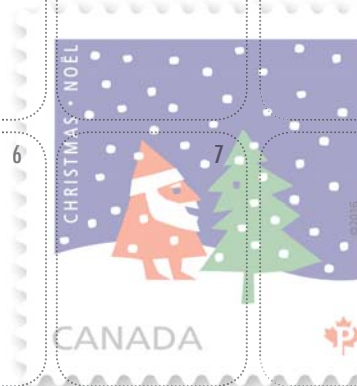
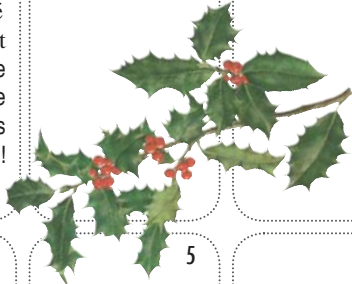
mercredi

jeudi

vendredi

samedi

Le Comité d'embellissement vous souhaite de Joyeuses Fêtes!



Récitation du chapelet
Chapelle des Prairies
19h



4

5

6

7

8

9

10

Réunion
du conseil

Journée des
droits de
l'homme



Bac bleu

11

12
Tombée du
journal



13
Dîner de Noël
des Fermières
11h 30

14
Dîner de Noël
FADOQ
11h
restaurant
l'Arrêt-Stop

15

16

17



18

19

20

21

22

23

24



Bac bleu



Noël

25

26

27

28

29

30

31



JOYEUX NOËL



Collecte
des monstres



Saint-Sylvestre



Fêtez
prudemment!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 novembre 2016, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Régnald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Patrick Laliberté, Richard Fiset tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Régnald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2016

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 octobre 2016 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

LISTE DES REVENUS D'OCTOBRE 2016

Bar.....	169,03
Camp de jour CD.....	39,13
Cours de violon.....	113,06
Fax.....	3,48
Location salle.....	150,03
Loyer.....	3 205,00
Permis.....	255,00
Plaque 911.....	31,50
Raccordement aqueduc.....	1 000,00
Récupération pneus agricoles.....	150,00
Service garde (camp jour).....	30,00
Subvention entretien route 228.....	18 869,00
Subvention support à l'action bénévole.....	100,00
Vidange fosse septique suppl.....	413,70
TOTAL.....	24 528,93

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le directeur-général soit autorisé à payer les comptes suivants :

COMPTES À PAYER – NOVEMBRE 2016

Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaire.....	254,46
Poste Canada, envoi journal Écho (extérieur).....	73,65
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2016.....	6 723,47
Revenu Canada, remise d'octobre 2016.....	2 713,53
CARRA, remise d'octobre 2016.....	413,75
Hydro-Québec	
Poste surpresseur St-Pierre.....	108,26
Usine d'eau potable.....	3 485,19
Parc Olivier Tremblay.....	48,45
Compteur d'eau St-Pierre.....	28,47
Garage.....	405,09
Enseigne 4-chemins.....	29,52
Caserne incendie.....	288,54
Maison Paroisse.....	334,72
Poste ass. Morigeau.....	255,86

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É

D
E

S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Poste ass. Village	3 775,81
Éclairage publique	786,62
2, 5 ^e rue Est	55,83
Centre des Loisirs	1 623,05
Climatisation	330,92
Pavillon Bédard	74,26
.....	11 630,59
Vidéotron	
Loisirs	136,04
Surpresseur St-Pierre	32,66
Garage	98,14
Bureau municipal	270,14
Usine eau potable	100,95
.....	637,93
Visa	
Permis boisson	44,00
Frais annuel	60,00
.....	104,00
Sécurité Publique Québec, facture Sûreté du Québec (2 ^e versement et dernier)	64 689,00
Bell, Iphone Loisirs et Iphone + cellulaire	226,90
La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher novembre 2016	350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire octobre 2016	25,00
Buro Plus, contrat service photocopieur, papiers	872,65
MRC Montmagny, entente inspecteur, tonnage septembre	4 435,31
Transport Adapté Vieux-Quai, transport septembre 2016	349,62
Régie gestion Mauricie, enfouissement septembre 2016	5 993,91
Ethier Avocats, services professionnels récupération TPS TVQ	293,23
Municipalité St-Jean-Port-Joli, form. animateurs Camp de jour, Certification DAFA	919,80
Journal l'Oie Blanche, publicité patinoire, terrain à vendre	124,53
Concassés du Cap, 83,62 tm à 11,80\$ pierre concassée + redevances	1 188,33
Service et Entretien paysager Daniel Ross, tonte	3 253,79
Débroussaillage JMS, fauchage des chemins	7 095,85
Les Constructions H.D.F., asphaltage	28 464,91
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat service Garage	165,56
Garage Claude Albert, transport conteneurs Garage	2 505,88
Carrières Rive-Sud inc, 27,96 tm 0 ¾ à 11,25\$ + redevances	379,66
Béton Montmagny, 2 verges de béton	441,51
Terrassements Joncas & Frères inc, tuff rouge 13,7 tm à 6,40\$ + redevances	109,63
Ciment Québec, 28,33 tm sable naturel à 5,05\$	164,49
Signalisation Lévis, enseignes	106,93
Alphonse Lamonde, nettoyage fournaise Maison de la Paroisse	333,19
Réal Huot, boîtes de service (Aqueduc)	907,86
Canadian Tire, inspection SAAQ véhicule premiers répondants	483,47
Philippe Gosselin & ass.	
2209,8 litres à 0,6261 huile chauffage M. Paroisse	1 590,75
1926,6 litres à 0,6261 huile chauffage Loisirs	1 386,87
316,2 litres à 0,6261 huile chauffage Garage	227,62
1000,5 litres à 0,8371 diesel	962,94
.....	4 168,18
Performances GP, pièce balai de rue	5,74
Fortin Sécurité Médic, gants divers (Garage)	198,23
Centre de location Montmagny, location perceuse rotative (Égout)	222,48
Ferme S.L. Blais, location compresseur	143,72
Camions Freightliner Québec, bouchon lave-vitre camion incendie	12,25
Pneus André Ouellet 2000, pneu excavatrice	563,24
Jacques Théberge, remb. frais repas formation Ronde Sécurité	17,29
Pyro Sécur, recharge cylindre d'air (Service incendie)	177,06
CWA, maintenance des pompes au poste des étangs aérés et au poste Morigeau	1 224,77
Praxair, 2218 m ³ à 0,3050 oxygène (Usine eau potable)	785,86
Javel Bois-Franc inc, 2174 litres Chlore à 0,44\$ (Usine eau potable)	1 099,81
Comairco, maintenance compresseur Usine eau potable	811,19
François Morin, remb. facture plaques d'immatriculation camions	22,00
Macpek, pièce camion Freightliner (Garage)	697,55
Garage Gilmyr, inspection SAAQ Freightliner (Garage)	2 571,75
Entreprise Gonet, lignage de la chaussée	4 009,18
Pages jaunes, publicité	111,12
Services de réparation JP, hose hydraulique	148,98
Journal l'Oie Blanche, publicité dérogation mineures	235,70

•	Aéro-feu, partie facial avec godet nasal (pompiers).....	546,60
•	Monyvill, 15½ hres pelle à 80\$, 6¾ hres 10 roues, compacteur 180\$.....	2 059,49
•	Impressions CREDO, impression 2000 chèques	396,66
•	Tremblay Bois Migneault Lemay, service 1 ^{ère} ligne 2 ^e tranche.....	574,88
•	Praxair, 1748 m ³ à 0.3050 oxygène (Usine d'eau potable).....	619,37
•	Signalisation Lévis, 18 plaques 911.....	612,59
•	Jocelyne Noël, entretien bureau octobre + remb. facture tapis (bureau).....	125,64
•	Wajax, remplacer huile et filtre camion Freightliner	861,82
•	Macpek, pièces équipements, feux gabarit rouge (service incendie).....	117,89
•	Réal Huot, pièce aqueduc	44,15
•	Aéro-feu, gants cagoules (pompiers)	497,48
•	Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée.....	1 366,68
•	Les Concassés du Cap, collecte novembre 2016	4 605,50
•	La Coop Riv. Du Sud, matériel divers	
•	Loisirs	230,10
•	M. Paroisse	5,93
•	Pav. Bédard.....	19,04
•	Usine eau potable.....	4,32
•	Voirie.....	166,73
•	426,12
•	Pièces d'autos GGM, pièces équipements	495,83
•	Dépanneur Servi Express, essence.....	88,95
•	Ultramar Arrêt Stop, essence voirie, scie mécanique serv. incendie.....	224,37
•	Garage Gilmyr, inspection SAAQ camion Ford 10 roues.....	2 116,60
•	Geneq inc, produits eau potable.....	2 339,46
•	Pagenet, location téléavertisseur	199,77
•	Poste Canada, envoi journal Echo + circulaires.....	251,18
•	Distribution Steeve Blais, transport plaques 911	45,99
•	Division Express, transport pneus (Garage)	362,17
•	Kemira, 18340 kg à 0,385 Pass (Usine eau potable)	8 118,27
•	Monyvill enr, caméra de canalisation	114,98
•	René Samson, réparation lumières de rue.....	489,10
•	CWA, vérification pompes (assainissement des eaux).....	468,53
•	Transport Adapté Vieux Quai, transport octobre 2016	381,13
•	Praxair, location réservoir à oxygène	402,41
•	Supérieur Propane, location cylindre	4,60
•	Marie-Ève Richard, remb. factures Loisirs + 424 km.....	440,13
•	Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, contribution 2016 2 ^e année de 5	1160,00
•	Transport Adapté Vieux Quai, contribution 2017	2500,00
•	Lajoie Paysagiste, bordures Parc Olivier Tremblay	636,90
•	TOTAL	197 353,73

TRANSPORT DE LA NEIGE/ RAPPEL

La Municipalité a été en soumission sur invitation l'an dernier concernant le transport de la neige qui est ramassée dans le village et aux 4- chemins.

La durée de l'entente était de 3 ans. Le soumissionnaire qui avait été retenu était :

FERME MONYVILL

HIVER	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	0.88 \$/ m ³	0,90 \$/ m ³	0,90 \$/ m ³

PROPOSITION D'HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général propose aux élus un horaire pour les séances publiques à venir.

14 NOVEMBRE 2016 **À 20 H** **ELLE EST PUBLIQUE**

Discours du maire sur la situation financière de la Municipalité. Ce discours doit être fait au moins 4 semaines avant l'adoption du budget (article 955 du code municipal)

5 DÉCEMBRE 2016 **À 20 H** **ELLE EST PUBLIQUE**

Séance régulière

12 DÉCEMBRE 2016 **À 20 H** **ELLE EST PUBLIQUE**

ADOPTION DU BUDGET 2017

Est-ce que cette proposition d'horaire concernant les prochaines séances publiques vous convient?

Cette proposition d'horaire du directeur convient aux élus. Bien sûr, il y aura entre ces séances publiques des réunions de travail en comité pour la préparation du budget 2017.

ARRÉRAGES DE TAXES

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour les taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 7 novembre 2016.

Le directeur général informe le Conseil qu'un avis de rappel sera envoyé à tous les contribuables concernés vers le 15 novembre 2016.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (RAPPEL)

Chaque année tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 358 L.E.R.M). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre 2016.

Le directeur général va remettre à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

CLIENTÈLE SUPRALOCAL – ESTIMATION 2016

La ville de Montmagny présente aux municipalités concernées une estimation de coût pour la fréquentation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les Sudfranciscois.

Voici un tableau plus détaillé :

	2016	2015
ARÉNA DE MONTMAGNY	9 286,48	9 821,80
PISCINE	10 741,02	12 789,00
TERRAIN LAPRISE	<u>345,87</u>	<u>309,96</u>
TOTAL :	20 373,37	22 920,76

Le directeur remet un document beaucoup plus détaillé aux élus par rapport à la clientèle qui fréquente les équipements supralocaux.

CARTE-LOISIRS

La Municipalité a accès à la carte-loisirs de la ville de Montmagny grâce à une entente intermunicipale.

Les Sudfranciscois(es) qui veulent en bénéficier n'ont qu'à se présenter au bureau municipal pour se procurer un formulaire qui leur servira de pièce justificative quand ils iront s'inscrire à la ville de Montmagny.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le Ministère de la Sécurité publique informe la Municipalité que le montant estimé en 2017 pour les services policiers de la Sûreté du Québec sera de :

2017	2016	2015	2014
	129 379	151 154	147 295

L'information pour 2017 n'a pas encore été transmise par le ministère.

FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

La Municipalité s'est engagée en 2015 à verser un montant annuel de 1 160\$ pendant cinq ans à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis en vue d'une construction d'un Centre régional intégré de cancérologie.

Donc, le directeur général avise le Conseil qu'il faut verser ce 1 160\$ pour 2016 (deuxième année d'un engagement de 5 ans).

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est engagée en 2015 à verser un montant annuel de mille cent soixante dollars (1 160\$), pendant cinq (5) ans à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis en vue d'une construction d'un centre régional intégré de cancérologie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va verser son montant de mille cent soixante dollars (1 160\$) à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis;

Que ce versement-ci soit le deuxième d'une série de cinq.

FONDS DE ROULEMENT (RAPPEL)

La Municipalité a acheté en 2013 (séance de février) le terrain voisin à l'est du Centre des Loisirs pour offrir plus de possibilités de stationnement. La transaction s'est élevée à 80 000\$.

La Municipalité a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir l'immeuble (Rés. #032-2013).

Le remboursement se fait à raison de 16 000\$ par année, et ce, pendant cinq (5) ans.

ANNÉE	REMBOURSEMENT
2013	16 000\$ c'est remboursé
2014	16 000\$ c'est remboursé
2015	16 000\$ c'est remboursé
2016	16 000\$ à payer
2017	16 000\$ à payer

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé à la séance régulière du 4 février 2013 de se servir de son fonds de roulement pour payer l'achat de l'immeuble situé à l'est du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que le permet l'article 1094 du Code municipal, et ce, à raison de seize mille dollars (16 000\$) par année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué son premier remboursement de seize mille dollars (16 000\$) en 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le quatrième remboursement de cinq de son fonds de roulement au montant de seize mille dollars (16 000\$).

PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD

La Municipalité a demandé des soumissions pour restaurer les portes et fenêtres du pavillon Pierre-Laurent Bédard. Résultat : la Municipalité a reçu une seule proposition et elle est sortie trois fois plus élevée que ce qui avait été estimé. Le budget 2016 ne prévoyait pas un tel écart. Aussi, les travaux ne sont pas encore faits.

Actuellement, la Municipalité est en attente de deux propositions d'entrepreneurs et suite à la réception de celles-ci, une décision sera prise. Pour le moment tout ce qu'on peut affirmer à 95 %, c'est que les travaux ne se feront pas cette année.

Maintenant que cette mise à jour est faite, le directeur informe les élus des échanges qu'il a eus avec le conseiller en développement culturel, monsieur Pierre-André Corriveau du ministère de la Culture. Ça concerne la subvention qui avait été octroyée par le ministère pour la réalisation de ces travaux.

Une des propositions d'entrepreneurs qui était attendue est entrée tardivement. Aussi, le Conseil n'a pas eu le temps de l'examiner à fond. C'est pourquoi une décision finale n'est pas arrêtée.

BARRAGES (À TITRE INFORMATIF)

Monsieur Christian Corbeil de la firme « GROUPE HÉMISHÈRES – LÉVIS » a informé la Municipalité le 11 octobre dernier qu'une visite de terrain se ferait très bientôt.

À titre de rappel, c'est la firme qui a été mandatée pour évaluer l'état de nos deux barrages, en faire le suivi et produire un rapport pour celui de l'Aqueduc qui est à forte contenance. C'est une obligation qui découle de la Loi sur la sécurité des barrages.

LE RETOUR DU PROGRAMME ÉCONOLOGIS

Le programme Éconologis est de retour dans notre région cet automne.

Dès maintenant et jusqu'au 31 mars prochain les gens à faible revenu peuvent bénéficier d'un coup de main gratuit pour protéger leur logis contre les courants d'air de la saison froide.

En plus de recevoir des conseils d'économie d'énergie, les bénéficiaires du programme profitent de l'installation gratuite personnalisée de matériel comme la pose de plastique aux fenêtres et l'installation de coupe-froid aux portes. Dans les cas admissibles, Éconologis peut également remplacer les anciens thermostats par de nouveaux modèles électroniques.

Les personnes admissibles au programme Éconologis peuvent s'inscrire en ligne dès maintenant via le site Web de VIVRE EN VILLE (WWW.Vivreenville.org) ou encore par téléphone au (418) 523-5595 et sans frais au 1 888-622-0011. Pour plus d'information sur le programme et les conditions d'admissibilité, visitez le WWW.Econologis.gouv.qc.ca

REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 2 258 000\$ RELATIF À UN EMPRUNT ÉCHÉANT LE 21 MARS 2017 (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Finances du Québec informe la Municipalité qu'il va y avoir un refinancement d'un montant de 2 258 000\$ relatif à un emprunt échéant le 21 mars 2017.

Ce refinancement concerne deux règlements d'emprunt soit :

RÈGLEMENT # 198-2005 (USINE EAU POTABLE)	2 186 400
RÈGLEMENT # 203-2006 (CAMION INCENDIE AUTO-POMPE)	<u>171 600</u>
TOTAL	2 358 000

Le taux d'intérêt versé pour les deux règlements d'emprunt était de 2,288% au cours des 5 dernières années. Quel sera-t-il pour les 5 prochaines ?

À titre informatif, ces deux règlements d'emprunt avaient une durée initiale de 20 ans.

Prochaine étape : le directeur va communiquer avec le ministère des Finances afin de déterminer une date d'ouverture des soumissions publiques. Celle-ci doit coïncider avec une date de séance du Conseil. Après quoi, il y aura des résolutions à adopter.

Le directeur a appris que l'ouverture des soumissions publiques se fera le 6 mars 2017 au ministère. La Municipalité adoptera ensuite les résolutions exigées par le ministère des Finances à sa séance régulière du 6 mars 2017 en soirée.

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2015

Le directeur remet aux élus une copie du rapport annuel 2015 portant sur la gestion de l'eau potable.

Le rapport permet de voir si la Municipalité a consommé moins d'eau potable par rapport à l'année précédente et quels sont les moyens qui pourraient être utilisés pour réduire notre consommation.

SUBVENTION AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Le 21 septembre 2016, le ministre des transports, monsieur Laurent Lessard, informait la Municipalité qu'il lui était accordée une contribution financière maximale de 50 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires :

20 000\$	2016-2017
20 000\$	2017-2018
10 000\$	2018-2019

La Municipalité a effectué en 2016 des travaux d'asphaltage mécanisés sur différents tronçons de ses chemins municipaux.

À la séance régulière du 3 octobre dernier, le Conseil a adopté une résolution (# 152-2016) qui signifiait que les dépenses d'asphaltage de 20 518\$ taxes incluses effectués à deux endroits du chemin de la Rivière-du-Sud avaient été approuvées. Cette signification devait servir à recevoir promptement le montant de subvention de 20 000\$ de l'exercice financier 2016-2017 du Gouvernement.

Hors, le directeur a été avisé par un fonctionnaire du ministère des Transports que notre subvention de 20 000\$ serait amputée parce que la dépense déclarée de 20 518\$ incluait les taxes et que la Municipalité retirait à 100% la TPS et à 50% la TVQ. Pour éviter le couperet du ministère, le fonctionnaire demande s'il y a eu d'autres dépenses d'asphaltage mécanisées sur les rues éligibles. Le directeur en a trouvé. Par contre, il faudrait refaire une autre résolution et y inclure ces dépenses additionnelles. Si elles sont acceptées par le ministère, la Municipalité pourra toucher son montant de subvention de 20 000\$ en entier.

Êtes-vous d'accord pour produire une nouvelle résolution ?

CONSIDÉRANT QUE la résolution portant le numéro 160-2016 va remplacer la résolution portant le numéro 152-2016 adopté à la séance d'octobre 2016 pour satisfaire aux exigences du ministère des Transports;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur deux tronçons du chemin de la Rivière du Sud, sur la 1^{ère} avenue et sur le chemin St-François Ouest pour un montant subventionné de 20 000\$ qui lui correspond à une partie de la subvention totale allouée de 50 000\$ mais qui est répartie sur trois exercices financiers (20 000\$ pour l'exercice financier 2016-2017, 20 000\$ pour l'exercice financier 2017-2018 et 10 000\$ pour l'exercice financier 2018-2019;

QUE le ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports soit informé de la situation afin qu'il puisse verser l'aide financière de 20 000\$ à la Municipalité.

PHOTOCOPIEUR

Le photocopieur au bureau municipal a 10 ans d'âge. Les pièces de ce modèle sont de plus en plus rares.

Le représentant de « MON BURO » présente une proposition pour un nouvel équipement.

La différence la plus notable entre l'appareil actuel et le nouvel équipement proposé, c'est le coût d'opération. Justement à ce sujet, le directeur présente aux élus un comparatif entre le coût d'opération avec le photocopieur actuel et le coût d'opération avec le photocopieur proposé.

Après analyse, la Municipalité décide :

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuel au bureau municipal a dix (10) ans d'âge et que les pièces dudit appareil ne sont plus disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'opération du photocopieur actuel sont nettement plus élevés que les appareils d'aujourd'hui par exemple :

	ACTUEL	NOUVEAU
COÛT DE LA COPIE EN NOIR	.023	.0089
COÛT DE LA COPIE EN COULEUR	.1817	.0787

CONSIDÉRANT QUE l'économie générée sur une base mensuelle permettrait de payer près de 90 % de la location mensuelle du nouvel équipement;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de se départir de son photocopieur actuel de marque Canon avec image Runner C3380i et de le remplacer par un Canon avec image Runner C5535i;

QUE le nouveau photocopieur soit loué pendant cinq (5) ans avec option d'achat à un coût mensuel de deux cent soixante dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (266,99\$) taxes en sus;

QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud accepte la proposition de « MONBURO » de Montmagny;

QUE le nouvel équipement soit livré et installé dans les meilleurs délais.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION (À TITRE INFORMATIF)

L'évaluateur agréé pour la MRC de Montmagny a déposé le 25 octobre 2016 le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour les exercices financiers 2017-2018-2019.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal sur les heures régulières.

Un avis public en ce sens va être publié dans le journal l'Oie Blanche du 1^{er} novembre et affiché à deux endroits publics (Bureau de poste et Maison de la paroisse).

DÉROGATIONS MINEURES

1^{RE} DEMANDE

Identification du site concerné : 64, chemin St-François Ouest

Nature et effets : subdiviser le terrain actuel pour en faire deux lots distincts

- La largeur du lot d'usage commercial serait de 18,22 mètres. La norme exige 30 mètres minimalement. (Règlement de lotissement)
- La somme des marges latérales du bâtiment existant serait de 4,81 mètres. La norme exige 10 mètres minimalement. (Règlement de zonage)

La situation a été présentée au comité consultatif d'urbanisme lundi le 31 octobre 2016. Ce dernier après examen recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure.

Le conseil décide :

ATTENDU QU'un avis public a paru dans le journal de l'Oie Blanche dans la semaine du 17 octobre 2016;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 31 octobre 2016 pour étudier la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, monsieur Vincent Rioux, était présent pour répondre aux interrogations des membres du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter ladite demande de dérogation mineure parce qu'elle va séparer le commercial du résidentiel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter la demande de dérogation mineure au 64, chemin St-François Ouest.

2^E DEMANDE

Identification du site concerné : 172, chemin St-François Ouest

Nature et effets : agrandissement d'un bâtiment d'élevage (bovins) et augmentation de son cheptel

Le cheptel passerait de 188,3 unités animales à 222,8. Le bâtiment d'élevage existant est à 66 mètres de la première résidence voisine et à ± 249 mètres du périmètre urbain.

La norme exige une distance séparatrice de 102,3 mètres entre le bâtiment d'élevage et la première résidence voisine;

La norme exige une distance séparatrice de 306,8 mètres entre le bâtiment d'élevage et le périmètre urbain.

Là aussi, la situation a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 31 octobre 2016. Étant donné que l'agrandissement du bâtiment se fait au nord du bâtiment actuel, le CCU recommande au conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure.

Le conseil décide :

ATTENDU QU'un avis public a paru dans le journal de l'Oie Blanche dans la semaine du 17 octobre 2016;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié la demande le 31 octobre dernier;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, monsieur Vincent Rioux, était présent pour répondre aux questions du CCU;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure parce que l'agrandissement envisagé se fait au nord du bâtiment actuel et aussi parce que les voisins ont signifié qu'ils n'avaient pas d'objection au projet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter cette demande de dérogation mineure au 172, chemin St-François Ouest pour les mêmes raisons que le CCU a soulevées soient;

Agrandissement se fera au nord du bâtiment actuel

Les voisins sont d'accord

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE-EXERCICE FINANCIER 2017

La proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité pour l'exercice financier 2017.

	2017	2016	2015	2014	2013
Proportion médiane	100%	85%	89%	99%	80%
Facteur comparatif	1.00	1.18	1.12	1.01	1.25

Il est important de souligner que l'année 2017 sera la première année du nouveau rôle d'évaluation triennal 2017-2018-2019.

LETTRE D'APPUI POUR LE TRANSPORTEUR EN VRAC DE MONTMAGNY-L'ISLET

Les transporteurs en vrac de Montmagny-L'Islet est une association qui regroupe les petites entreprises de la région. Ces derniers veulent une lettre d'appui des municipalités comme quoi elles ne les oublieront par lors de réalisation de contrats futurs.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour appuyer ces camionneurs artisans ?

CONSIDÉRANT QUE « LES TRANSPORTEURS EN VRAC » est un organisme bien structuré qui couvre la totalité du territoire québécois avec des règles de fonctionnement efficace;

CONSIDÉRANT QU'une flotte de près de 6 000 véhicules de différentes catégories sont disponibles dans un très court laps de temps à la grandeur du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de ces camionneurs en vrac permet aux Municipalités de s'assurer d'un maximum de retombées dans leur économie locale;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités bénéficient de services de transport à un prix abordable souvent en raison de frais d'opération moindres;

CONSIDÉRANT QUE les corporations ne s'accaparent aucun profit en retour de leur travail d'affection des camionneurs;

CONSIDÉRANT QUE chaque organisme est régi par un code de déontologie et des règlements qui doivent être acceptés par la commission de transport du Québec;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son appui à l'organisme « LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE MONTMAGNY-L'ISLET » pour les raisons qui ont été invoquées ci-haut.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY

Le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC veut faciliter l'accès à ses services aux jeunes de la région. De ce fait, nous voulons offrir des « cliniques d'aide à la recherche d'emploi dans chacune des municipalités afin que ceux-ci puissent avoir accès plus facilement à du soutien pour leurs démarches.

Le service d'aide sera gratuit et se fera sans rendez-vous, soit premier arrivé, premier servi. Le type d'aide apporté peut être sous différentes formes :

- -Vérification d'un CV
- -Outils pour la rédaction d'un CV à la maison
- -Aide à la rédaction d'un CV
- -Conseil pour une entrevue d'embauche
- -Techniques de recherche d'emplois
- -Remise d'informations et d'outils
- -Questions sur le CJE et les projets qui s'y rattachent
- -Impressions de documents en lien avec la recherche d'emploi
- -Prise de rendez-vous pour rédaction de documents

Afin de pouvoir offrir le service, la Municipalité devra :

- -Offrir un espace disponible (salle)
- -Avoir un accès Internet disponible pour la conseillère sur place
- -Promouvoir la clinique auprès de sa clientèle par différents moyens

Pour recevoir les services, les jeunes doivent :

- -Être âgé de 16 à 35 ans inclusivement
- -Posséder un numéro d'assurance sociale et l'avoir en main sur place
- -Être résident de la MRC de Montmagny

Les dates disponibles seront :

LUNDI 9 JANVIER	VENDREDI 24 MARS
VENDREDI 27 JANVIER	VENDREDI 28 AVRIL
VENDREDI 17 FÉVRIER	VENDREDI 19 MAI
LUNDI 13 MARS	VENDREDI 9 JUIN

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour offrir le service en fournissant un local, un accès internet et en faisant de la publicité?

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny veut faciliter l'accès à ses services aux jeunes de la région;

CONSIDÉRANT QUE CJE veut offrir des cliniques d'aide à la recherche d'emploi pour les jeunes âgés entre 16 et 35 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'aide est gratuit;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est

d'accord pour fournir gratuitement un local et un accès internet à la conseillère du CJE qui sera sur place;

QUE la Municipalité va s'occuper également de promouvoir les cliniques d'aide à la recherche d'emploi soit par son journal local, soit par l'envoi de circulaires ou tout simplement sur son site internet.

POSTE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES À MORIGEAU

Le poste des eaux usées à Morigeau est munie de deux pompes « FLIGHT ». De chaque côté de ces deux pompes, il y a des barres guides. Ces dernières ont été endommagées parce que les pompes broyeuses n'ont pas réussi à déchiqeter des particules de plastiques qui ont été jetées dans les égouts, action qui n'aurait pas dû être faite et qui ne devrait plus être faites dans l'avenir.

Outre les barres guides, le purgeur d'air combiné pour eaux usées doit aussi être changé.

Comme il est urgent de remettre en état de marche le poste des eaux usées, la Municipalité a demandé une offre de service à « CWA MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ ». En voici le détail :

DESCRIPTION	MONTANT
2X BARRES GUIDE ¾ (2 LONGUEUR DE 30')	820\$
1X GUIDE À BARRE GUIDE ¾»	
MODIFICATION ET RÉPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS	
1 PURGEUR D'AIR COMBINÉ POUR EAUX USÉES APCO	1 560\$
QUINCAILLERIE D'INSTALLATION DU PURGEUR	105\$
ÉQUIPE DE DEUX TECHNICIENS SPÉCIALISÉS	145\$/HEURE
FRAIS DE TRANSPORT	,90\$/KM

CONSIDÉRANT QUE le poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau doit redevenir fonctionnel dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QUE cette réparation demande une expertise particulière;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie « CWA » connaît déjà nos installations;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter la soumission de « CWA, MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ » (# 2T1611002);

QUE le gérant de projet chez « CWA » monsieur Julien Tremblay, soit avisé de cette situation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) on demande si les chaînes de rue et l'asphaltage seront faits dans la 2^e rue et la 5^e rue ouest.

Monsieur le Maire répond qu'on va bientôt commencer à travailler le budget 2017. Alors, on pourra mieux définir les projets à venir.

- 2) on signale qu'il y a des trous sur les voies de circulation. Particulièrement sur le chemin des Prairies et sur le chemin de l'Aqueduc.

La Municipalité va remplir les plus gros.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance régulière et ajournée au lundi 14 novembre 2016 à 20 heures pour le discours du Maire sur la situation financière de la Municipalité (article 955 du code municipal). La séance régulière ajournée se termine à 20 h 50.

Adopté unanimement

Rénald Roy, maire

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-très.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

418-291-0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Promotion de Noël

15% de rabais à l'achat d'un soin de pieds **ou** d'un facial

20% de rabais à l'achat d'un soin de pieds et d'un facial

Déjà 10 ans, merci de confiance et de votre fidélité!

Avec l'arrivée de l'hiver, prenez du temps pour vous et laissez-moi vous dorloter!




Certificat-cadeau disponible

J'accorde **10%** de rabais additionnel à mes clientes qui réserveront pour les **2 soins d'ici le 16 décembre.**

Réservez tôt: (cell) 418 241-6481
418 259-2694

29, Rivière du Sud
St-François

C'est l'année du 25e!

Votre journal commnautaire vous invite à être nombreux à devenir membre en cette année du 25^e anniversaire. Il en coûte 5\$ pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes. Nous visons toujours un objectif de 100 membres en cette année du 25^e.



Membre organisme

Rose-Anne G. Laliberté
Calixte Laliberté
Louise Théberge
Fernand Bélanger
Richard Côté
Noëlla Tremblay

Membre individuel

Jean-Marc Gosselin
Wilfrid Marceau
Bérandère Noël
Nicole Fortin
Mireille Fournier

Liste à jour 20 novembre 2016

Joyeuses Fêtes!

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

De toute l'équipe: Joyeuses Fêtes et une bonne année!



Horaire des Fêtes

23 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
24 au 26 décembre :	Fermé
27 au 28 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
29 décembre :	9 h 30 à 20 h 30
30 décembre :	9 h 30 à 17 h 30
31 décembre au 2 janvier :	Fermé
3 janvier :	9 h 30 à 17 h 30

Proxim

Vincent Lamonde Boulet
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728

LE REER ET LE CELI PEUVENT VOUS AIDER À RÉALISER VOS PROJETS



REER : ÉPARGNER POUR LA RETRAITE

Le REER est un régime enregistré d'épargne-retraite qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour la retraite, tout en diminuant votre revenu imposable au moment de la cotisation. Il est utile par exemple pour :

- épargner en vue de votre retraite
- acheter ou construire votre première résidence
- financer un retour aux études

CELI : ÉPARGNER POUR RÉALISER UN PROJET

Le CELI est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser des projets tout au long de votre vie. Il est utile par exemple pour :

- rénover votre maison
- acheter une nouvelle voiture
- lancer votre entreprise
- effectuer le voyage dont vous rêvez

Il est parfois complexe de déterminer la stratégie qui vous convient le mieux et de choisir le produit adapté à vos besoins. Planifiez dès maintenant une rencontre avec votre conseiller pour en discuter.

OFFRE JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2016 !

TRIPLEZ VOS INTÉRÊTS

PRENEZ DE L'AVANCE SUR VOTRE COTISATION CELI 2017 !

Le montant cotisé sera investi dans une épargne à terme régulière jusqu'au 25 janvier 2017 et sera ensuite transféré dans votre compte d'épargne – CELI.

C'est ce que l'on appelle une cotisation triplement payante, puisque **vos intérêts seront triplés jusqu'au 25 janvier 2017!**

desjardins.com/triplez

Détails et conditions sur desjardins.com/triplez.

1. Le taux d'intérêt correspondra au triple du taux courant du compte d'épargne – CELI au moment de l'acquisition et sera fixe pendant la durée de détention. Desjardins se réserve le droit de mettre fin à cette promotion en tout temps et sans préavis.



Joyeuses Fêtes!

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786

Nous désirons vous remercier de votre confiance et vous offrons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Joyeux Noël et Bonne année!

HORAIRE DES FÊTES

26 et 27 décembre FERMÉ

28 au 30 décembre Horaire régulier

2 et 3 janvier FERMÉ



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer